

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis de la commission « espèces – habitats » du 02/03/2023

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 14.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une demande de dérogation « espèces protégées » concernant le renouvellement de la Lutte contre le péril aviaire sur les aéroports de Bouguenais et de Saint-Nazaire (44) Numéro Onagre : 2023-02-25x-00252 et 2023-02-25x-00251	Bénéficiaire : AGO	Avis : Favorable
----------------------	--	-----------------------	---------------------

Liste des espèces protégées impactées :

Faune :

- <i>Accipiter nisus</i> Épervier d'Europe	- <i>Cygnus olor</i> Cygne tuberculé
- <i>Anser anser</i> Oie cendrée	- <i>Egretta garzetta</i> Aigrette garzette
- <i>Ardea cinerea</i> Héron cendré	- <i>Falco peregrinus</i> Faucon pèlerin
- <i>Bubulcus ibis</i> Héron garde-boeufs	- <i>Falco subbuteo</i> Faucon hobereau
- <i>Buteo buteo</i> Buse variable	- <i>Falco tinnunculus</i> Faucon crécerelle
- <i>Chroicocephalus ridibundus</i> Mouette rieuse	- <i>Larus argentatus</i> Goéland argenté
- <i>Ciconia ciconia</i> Cigogne blanche	- <i>Milvus migrans</i> Milan noir
- <i>Circus aeruginosus</i> Busard des roseaux	- <i>Phalacrocorax carbo</i> Grand Cormoran
- <i>Circus cyaneus</i> Busard Saint-Martin	- <i>Tyto alba</i> Chouette effraie

Discussion

Le CSRPN souhaite savoir combien d'individus de Faucon crécerelle sont capturés par an et où ceux-ci sont relâchés. Il demande également si les individus sont marqués pour vérifier s'ils reviennent sur la plateforme.

Le porteur de projet répond que les spécimens capturés sont emmenés à ONIRIS qui les relâche au nord du département. Cependant ils n'ont pas de bagueur disponible, donc il n'a pas pu être vérifié s'il y a un retour sur site. Pour le Faucon crécerelle ce sont surtout les juvéniles qui posent problème au printemps.

Le CSRPN indique au porteur de projet qu'il pourrait prendre contact avec la LPO ou le CRBPO concernant le baguage.

Le CSRPN indique que le Faucon pèlerin niche sur Les Pontreaux et souhaite savoir s'il vient chasser sur l'aéroport. Le porteur de projet indique ne le voir qu'en passage pour aller sur les vignes situées à proximité.

Le CSRPN demande si la Buse de harris a un impact sur les rapaces.

Le porteur de projet répond que des frictions territoriales sont parfois observées.

Le CSRPN demande comment est prise la décision d'éliminer un individu.

Le porteur de projet indique que la décision se fait au cas par cas, elle dépend de l'espèce et du risque vis-à-vis des avions. Les mouettes s'habituent à l'effarouchement, il peut donc parfois y avoir un tir. Des Faucons crécerelle sont neutralisés de temps en temps quand l'effarouchement et la capture ne fonctionnent pas. Il s'agit de situations d'urgence où un avion se pose ou décolle et qu'ils n'arrivent pas à faire partir l'oiseau concerné par d'autres méthodes.

Le CSRPN souhaite savoir si des choses sont faites en termes de mesures ERC en dehors de la piste.

Le porteur de projet répond essayer d'attirer les espèces sur certains secteurs en coupant certaines zones d'herbes rases. Il est également mis en place des picots sur les panneaux de circulation pour empêcher l'installation des oiseaux. Le CSRPN indique qu'il pourrait être intéressant de réfléchir à de la compensation, bien qu'il ne faille pas que cela attire d'autres oiseaux au niveau de la piste.

Délibération

Le CSRPN indique que c'est un dossier qui est vu régulièrement. Celui-ci est hors norme car il s'agit d'une demande de nécessité publique avec des questions de sécurité.

Néanmoins, la structuration du dossier n'est pas satisfaisante. La présentation des actions menées mériterait d'être plus claire et il faudrait qu'elle s'accompagne de mesures. Le processus de décision de destruction d'un individu mériterait d'être éclairci, en particulier selon les espèces en prenant en compte leur sensibilité.

Le CSRPN relève que le porteur de projet a besoin d'être accompagné sur des préconisations.

AGO pourrait s'engager sur de l'acquisition foncière pour s'impliquer dans le développement d'habitats favorables pour les espèces détruites.

Les prairies rases à proximité des aéroports attirent les rongeurs et sont donc favorable au Faucon crécerelle.

Comme évoqué par le porteur de projet, le CSRPN trouve qu'il serait intéressant qu'ils se rapprochent de bagueurs pour marquer les oiseaux capturés et vérifier si ceux-ci reviennent sur le site, en particulier les adultes.

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas d'autre remarque, le CSRPN donne un avis favorable assorti des recommandations suivantes :

- se renseigner sur le marquage et trouver un bagueur agréé à la prestation ou former le personnel ;
- structurer les demandes pour rentrer dans les standards ;
- réfléchir à des mesures compensatoires s'il y a destruction de spécimens.

Le 06/03/2023

Le vice-président du CSRPN des Pays de la Loire
Jean-Marc Gillier

